

## Procédure : Organisation des dossiers des candidats à la licence professionnelle APS spécialité gestion de l'autonomie

A compter du 02/01/23, ouverture des dossiers de candidature via le site internet du lycée ([www.ndlm56.bzh](http://www.ndlm56.bzh)). Les candidats saisissent via notre portail, les informations et téléchargent les pièces demandées au niveau du dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. Ils transmettent par courrier un chèque de 50 euros correspondant aux frais inhérents à l'étude du dossier pour l'ensemble des candidats à l'exception des candidatures en alternance.

L'étude de la recevabilité du dossier sera menée à réception du règlement<sup>1</sup>. A l'issue de l'étude du dossier, les candidats dont le dossier est recevable seront convoqués à un entretien oral d'une durée d'environ 20 minutes avec le responsable de la formation complété par un test écrit d'une durée maximale d'une heure. Ces entretiens seront programmés selon le calendrier figurant dans le tableau 1. Les candidats étant éloignés géographiquement de plus de 300 kms auront la possibilité de passer cet entretien par teams sous réserve de présenter un justificatif d'identité (Carte d'identité ou passeport en cours de validité)

02/01/2023	Ouverture à la candidature à Licence professionnelle APS
02/01/2023 au 30/06/2023	Etude de la recevabilité des dossiers
1 <sup>ère</sup> Phase de convocation 31/03/2023	Envoi des convocations par mail aux candidats retenus pour un entretien
17/04/2023 ; 18/04/2023 ; et 02/05/2023	Entretiens oraux
1 <sup>ère</sup> Commission de recrutement	04/05/2023
2 <sup>ème</sup> Phase de convocation 09/06/2023	Envoi des convocations par mail aux candidats retenus pour un entretien
20/06/2023 et 21/06/2023	Entretiens oraux
2 <sup>ème</sup> Commission de recrutement	22/06/2023
Phase complémentaire de recrutement du 22/06 au 13/07/2023	

Tableau 1: Organisation du recrutement

Merci de noter qu'à l'issue de l'entretien un avis vous sera donné et que l'inscription définitive en licence professionnelle APS ne sera effective qu'à l'obtention de votre diplôme (ou la validation de 120 ECTS).

### Coût de la formation

Pour les candidats en formation initiale<sup>2</sup>, le coût de la formation est de 4710 euros.

Pour les candidats en formation continue, merci de compléter le formulaire en ligne et de contacter par mail le secrétariat : [contact@e3s.bzh](mailto:contact@e3s.bzh) pour les modalités de financement et le coût de la formation.

<sup>1</sup> Sauf les candidatures en apprentissage

<sup>2</sup> Hors candidature en apprentissage car la formation est gratuite.